

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. Les fédérations syndicales suisses en 1912	129	7. Le libéralisme et le prolétariat britannique	137
2. Expériences douloureuses de nos camarades de la C. G. T. française	131	8. Mouvement syndical international	138
3. Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne	133	9. L'Assurance contre le chômage	139
4. Congrès du Parti socialiste, à Aarau	134	10. Faits divers	143
5. La crise et les coopérateurs	135	11. Littérature	144
6. La loi anglaise sur le salaire des ouvriers mineurs	136		

Les fédérations syndicales suisses en 1912.

(Fin.)

Mouvements de salaire et luttes économiques.

Dans la première partie de notre rapport, nous avons déjà fait ressortir que les affaires ne marchaient pas brillamment dans plusieurs branches industrielles.

C'étaient la plupart des branches professionnelles du bâtiment, certaines branches de l'industrie textile, notamment celle du brodage, et la plupart des petits établissements de l'industrie des métaux et machines, ainsi que les fabriques de meubles ou d'autres objets en bois qui ont le plus souffert du ralentissement de la conjoncture qui s'est produit dans le courant du quatrième trimestre de l'année 1912.

Le bâtiment et la fabrication de meubles ont surtout ressenti la rareté de l'argent disponible aux entreprises industrielles. Cette rareté était due aux déplacements de fonds exigés par les guerres et le militarisme, et l'insécurité générale produite par les complications de la situation politique.

A part ces raisons d'ordre général, il faut citer les récoltes manquées et la mauvaise saison pour l'industrie des étrangers, dues au mauvais temps qui a prédominé pendant tout l'été de l'année 1912, comme causes du ralentissement sensible des affaires dans l'industrie du bâtiment, dans les petits métiers et dans le commerce de détail en Suisse.

Par contre, l'industrie du vêtement, celle de l'alimentation, l'industrie horlogère et les grands établissements de l'industrie des machines et enfin l'industrie des produits chimiques n'ont pas ou très peu souffert de la crise en 1912. Pour 1913, la situation a déjà changé quelque peu.

Il s'agit là de branches industrielles qui ne sont pas aussi sensibles aux variations du prix de l'argent, ou bien elles jouissent d'un certain monopole sur le marché intérieur ou il s'agit d'industries qui arrivent à battre la concurrence par un produit de haute qualité et qui ne dépendent pas uniquement de l'état du marché intérieur.

Ces indications peuvent suffire pour nous expliquer pourquoi pendant la saison d'été 1912 les affaires marchaient encore normalement un peu partout, pendant que la saison d'hiver présentait ce tableau singulier, que les ouvriers de plusieurs branches professionnelles chômaient en même temps que dans d'autres branches tout le monde était fortement occupé.

Cette situation a donné son cachet spécial au tableau général des mouvements de salaire et des luttes économiques en 1912.

Le tableau statistique A donne au lecteur un aperçu général du nombre et de l'extension de ces mouvements.

Comme certaines fédérations n'attribuent pas une bien grande valeur à l'enregistrement régulier et aux notes statistiques sur l'extension, la portée et les résultats des mouvements de salaire et des luttes économiques, notre tableau reste encore incomplet. Cependant, il est déjà un peu plus complet que les premiers tableaux de ce genre publiés en 1910 et 1909. Malheureusement les horlogers n'ont pas pu fournir leurs chiffres.

On remarquera sans peine quelles sont les fédérations qui ont le plus grand nombre de mouvements de salaire et le plus souvent des luttes à soutenir. Les premiers, tant au point de vue du nombre des participants qu'à celui du nombre des mouvements et grèves, étaient sans doute les peintres et gypseurs. Ayant rejeté le projet du tarif national en 1911, les peintres et gypseurs ont dû entrer en lutte un peu partout contre le patronat pour régler les conditions de travail, au sujet desquelles on n'avait pu s'entendre en 1911.